



STAREC INFOS

Bulletin hebdomadaire d'information du Programme de Stabilisation et Reconstruction des zones sortant des conflits armés (Nord-Kivu, Sud-Kivu, Maniema, Tanganyika, Bas-Uélé, Haut-Uélé et Ituri)

Publié avec l'appui du PNUD en RDC

Relance économique Le PNUD accompagne le processus

Dans le cadre de son appui à la troisième composante du STAREC, la Relance économique, et au processus de redécollage économique dans les Pays des Grands Lacs, une mission d'économistes nationaux et internationaux du PNUD en provenance du Burundi, du Rwanda et de la RDC a organisé le vendredi 4 juin dernier, un atelier de réflexion dans la ville de Gisenyi, au Rwanda.



(Photo : Cellcom STAREC)

Vue d'ensemble des participants à l'atelier sur la relance économique dans les Pays des Grands Lacs

Première étape de la mission d'économistes du PNUD, cet atelier consacré à la relance économique dans les Pays des grands Lacs a réuni autour des économistes nationaux et internationaux du PNUD, l'ambassadeur TOYI Gabriel du Burundi et Joseph LITITIYO de la RDC, respectivement Secrétaire exécutif et Directeur chargé de programmes et investissements de la CEPGL. Il a été convenu, à la fin des travaux, de procéder à un état des lieux dans les trois pays de la Communauté économique des Pays des Grands Lacs (CEPGL), dans les plus brefs délais, en vue de dégager les opportunités économiques et d'élaborer une matrice d'actions à mener dans le cadre de l'appui du PNUD et des bailleurs potentiels à une relance économique (effective) et harmonieuse desdits pays. Une action qui s'impose avec urgence d'autant plus que dans le cadre du programme STAREC, il est prévu le rétablissement des conditions d'activités économiques viables (réhabilitation des infrastructures routières, relance des secteurs économiques vitaux : agriculture, élevage, petite industrie...) mais aussi et surtout la mise en place de projets intégrateurs dans la sous-région afin d'harmoniser les relations économiques dans le cadre des circuits formels et contrôlés, à travers notamment la relance de la CEPGL. De fait pour Mireille LINJOUOM, Economiste principale du PNUD/

RDC, cette mission d'économistes nationaux et internationaux des trois bureaux du PNUD (Rwanda, Burundi et RDC) s'imposait afin de « passer en revue les enjeux de la CEPGL, d'évaluer également la situation économique de chacun des pays membres et d'identifier les points de convergence ». Ainsi au menu de cet atelier, des communications suivies d'échanges qui auront portées sur, entre autres sujets, la « présentation de la situation politique et socio-économique dans la région de la CEPGL » par Joseph LITITIYO (Directeur chargé de programmes et investissements de la CEPGL) ; la « présentation de la situation politico-socio-économique et défis de développement au Burundi, au Rwanda et en RDC » respectivement par Fiona DAVIES, Amata DIABATE et Mireille LINJOUOM (Economistes principales du PNUD) ; et « l'élaboration des termes de référence de l'étude régionale sur la dynamique socio-économique et le commerce transfrontalier dans les Pays des Grands Lacs et l'Ouganda ». Au niveau de la CEPGL, cette initiative prise par le PNUD a été hautement saluée. « La CEPGL avait besoin depuis quelques temps d'avoir des relations de collaboration et de travail avec le PNUD », devait souligner le Secrétaire exécutif de la CEPGL l'ambassadeur TOYI Gabriel, avant de souligner que « le travail qui va être réalisé quant à la stabilisation et à la reconstruction de l'Est de la RDC est un travail important

qui intéresse au plus haut point la CEPGL car la stabilisation de cette partie du Congo concerne aussi les voisins de la RDC (...)Le PIB n'a pas encore dépassé 500 dollars dans les pays de la CEPGL. Il nous faut donc la paix afin de nous consacrer au développement de nos pays respectif ». Pour sa part, le Chef de Bureau du PNUD/Nord Kivu et Porte-parole du PNUD à l'Est de la RDC, M. Jonas MFOUATIE, a salué cet atelier comme une occasion de plus pour le PNUD et ses partenaires « de répondre aux attentes des populations qui vivent dans l'espace géographique de la CEPGL ».

Le lendemain de cet atelier, la mission d'économistes nationaux et internationaux du PNUD venus du Burundi, du Rwanda et de la RDC a eu des consultations avec la Commission économique et financière de l'Assemblée provinciale du Nord Kivu. Celles-ci devront se poursuivre ce début de semaine avec les opérateurs économiques de la ville de Goma et s'étendre dans les semaines à venir aux autres provinces couvertes par le STAREC.

Dans la même dynamique, le Directeur Pays du PNUD en RDC, M. Adama GUINDO, entame ce lundi une mission de 72 heures à Goma et Gisenyi. Il aura l'occasion de rencontrer le Secrétaire exécutif de la CEPGL ainsi que les autorités provinciales du Nord-Kivu afin de parler, entre autre, de relance économique dans le cadre de la CEPGL et du STAREC.

AHOUSSE E. Pothin

L'INTERVIEW DE LA SEMAINE

Mireille LINJOUOM, Economiste principale du PNUD/RDC « Nous allons dégager une stratégie qui puisse aider dans l'atteinte des objectifs du STAREC »

Le PNUD dans le cadre de son appui au Programme STAREC et à la relance économique dans les Pays des Grands Lacs a organisé le vendredi dernier un atelier à Gisenyi, au Rwanda. Ont pris part à cet atelier, les économistes nationaux et internationaux du PNUD venus du Burundi, du Rwanda et de la RDC mais aussi la CEPGL. Dans cette interview, nous revenons, en compagnie de Mireille LINJOUOM, Economiste principale du PNUD/RDC, sur les enjeux de cette rencontre.



(Photo : Cellcom STAREC)

Mireille LINJOUOM

Quels sont les objectifs poursuivis par le PNUD en organisant un atelier réunissant ses économistes et le secrétariat exécutif de la CEPGL autour de la Relance économique dans les Pays des Grands Lacs en lien avec le STAREC ?

C'est une mission de consultation avec les trois bureaux du PNUD à savoir RDC, Rwanda et Burundi avec la participation de la CEPGL. Il s'agissait d'explorer de quelle manière nous pouvons conduire une étude sur une évaluation de la situation socio-économique des Pays des Grands Lacs, dans l'optique de dégager des idées qui vont permettre de relancer cette région de l'Afrique de l'Est. Et bien sûr, en relation avec cette région, d'avoir un impact sur le STAREC et en particulier sur sa troisième Composante, la Relance économique. Tel que présentée par le gouvernement de la RDC, cette troisième composante du STAREC prévoit une harmonisation des échanges économiques transfrontaliers à travers des projets intégrateurs.

Au cours de cet atelier, quels auront été les points saillants par rapport à la troisième composante du STAREC ?

Lors de cet atelier nous avons passé en revue les enjeux de la CEPGL mais également nous avons évalué la situation

économique de chacun des pays membres. Et effectivement nous avons essayé d'identifier les points de convergence. L'une des étapes importantes au terme de cette évaluation, c'est de faire un état des lieux de ce qui existe et des relations que les uns et les autres ont dans la sous-région avec les différents blocs régionaux notamment. Et partant de là, nous allons pouvoir dégager une stratégie que nous voulons pertinente et qui puisse contribuer à aider dans l'atteinte des objectifs du STAREC.

En dehors de cet appui technique, peut-on savoir en quoi d'autre va consister l'appui du PNUD à la Composante Relance économique du STAREC ?

Sans vouloir anticiper, il s'agit d'abord de faire un état des lieux. A partir de là, il y a un certain nombre d'actions, un chronogramme d'activités qui va être arrêté. Partant d'une matrice d'actions définissant les opportunités d'investissement, nous allons mobiliser des partenariats ou des partenaires du secteur privé pour pouvoir financer ces actions concrètes. Cela pourrait se traduire notamment par l'organisation d'un forum économique qui regrouperait toutes les parties prenantes dans le secteur privé, des bailleurs de fonds et la partie nationale pour pouvoir discuter et fédérer autour de ces opportunités que nous aurons dégagées. **Pourquoi le PNUD a-t-il décidé d'ouvrir cet atelier aux économistes venus des autres régions de l'Est de l'Afrique telles que le Rwanda et le Burundi ?**

Si nous parlons du STAREC et du Plan de Stabilisation, vous savez qu'il porte sur une durée très courte d'un an et qu'il s'agit de voir comment passer d'une situation humanitaire à une situation de développement. Cet atelier essaie donc de se placer dans une vision prospective des choses et d'aller plus loin. C'est-à-dire essayer de tirer un petit peu, particulièrement les pays de l'Est et puis toute la zone, vers le développement.

Mais ce développement ne peut pas se faire avec un seul pays. Il y a des pays qui échangent et il y a des zones d'influence. Et notamment l'Est de la RDC échange avec le Burundi, le Rwanda et également l'Ouganda. Et de ce fait là, il s'agira de capitaliser l'appartenance de ces pays aux Pays des Grands Lacs, à travers la CEPGL, pour pouvoir relancer l'économie particulièrement de la zone Est de la RDC.

La CEPGL à travers son secrétaire exécutif, l'ambassadeur TOYI Gabriel du Burundi, a aussi pris une part active à cet atelier...

Absolument ! En général pour le PNUD ce qui est important ce n'est pas d'imposer des idées. Mais il y a des hommes de terrain et d'expérience qui sont présents et qui savent mieux que quiconque quels sont les besoins et les problématiques à aborder. Donc il s'agit pour nous de travailler en synergie, en partenariat avec la CEPGL pour tirer le meilleur et pour mieux orienter l'action que nous voulons mener, afin qu'il y ait des résultats probants sur le terrain. Mais aussi pour que in fine les conditions des populations s'améliorent. Et nous pensons que c'est l'économie qui permettra de consolider la paix qui s'installe peu à peu.

Dans le cadre de la Composante Relance économique du STAREC, il est fait mention de « rétablir les conditions d'activité économique viables par la réhabilitation des infrastructures routières ». Qu'en pensez-vous ?

L'un des préalables à la croissance économique, c'est le développement des infrastructures économiques y compris les infrastructures routières. Cet objectif de la Composante relance économique du STAREC est donc plus que rationnelle.

*Interview réalisée par AHOUSSE E. Pothin
(Retrouvez l'intégralité de cette interview en version sonore sur www.starec.cd)*

FOCUS

La composante relance économique

La composante Relance économique du Programme STAREC a comme objectifs principaux :

1. Le rétablissement des conditions d'activité économique viables telles que la réhabilitation des infrastructures routières, la relance des secteurs économiques vitaux : agriculture, élevage, petite industrie, etc. ;
2. La mise en place des projets intégrateurs de la sous-région afin d'harmoniser les relations économiques dans le cadre des circuits formels et contrôlés, à travers notamment la relance de la CEPGL.



(Photo : Cellcom STAREC)

La relance économique passe par la réhabilitation des axes routiers prioritaires

Dans le cadre de la réhabilitation des infrastructures routières, il est prévu pour chaque province prise en compte par le Programme STAREC la réhabilitation des axes routiers prioritaires. Ainsi dans le Haut Uélé, il est prévu la réhabilitation de 9 axes routiers prioritaires contre 25 dans l'Ituri, 5 dans le Bas-Uélé, 11 dans le Maniema, une trentaine dans le Nord Kivu, une dizaine dans le Sud Kivu et le Tanganyika. Mais en plus de ces axes routiers, le volet réhabilitation des infrastructures routières englobe aussi la construction ou la remise en état de ponts. Tout ceci visant au désenclavement des zones concernées et à une rapide relance des activités économiques. En ce qui concerne effectivement le volet relance des activités économiques, le Programme STAREC vise aussi la réhabilitation des marchés dans les Chef-lieux des Territoires et des ag-

glomérations importantes, la distribution des unités de traitement et la transformation des produits agricoles à travers la distribution d'unités de transformation desdits produits telles que les moulins à manioc, les décortiqueuses du riz et les batteuses d'arachide.

Et dans le cadre de la mise sur pied des projets intégrateurs de la sous-région, il s'agit de mettre en place, à travers la relance de la CEPGL, des projets intégrateurs favorisant les circuits économiques, commerciaux et financiers formels et contrôlés.

Il existe pour chaque composante de STAREC, un Comité technique sectoriel chargé de son opérationnalisation, de la stratégie et chargé de faire des rapports réguliers au Comité de Suivi sur les avancées effectuées. Pour la Composante Relance économique, le Comité technique sectoriel est composé de deux sous-comités principaux :

- Un Comité technique Travaux Publics et Infrastructures, chargé du suivi de l'opérationnalisation des activités du STAREC concernant la réhabilitation des routes et infrastructures. Le comité technique Travaux Publics et Infrastructures est placé sous la responsabilité du Ministre des Travaux Publics, Infrastructures et Reconstruction. Ce comité est composé des autorités nationales pertinentes ainsi que des partenaires techniques et des bailleurs intéressés.
- Un Comité technique Coopération Régionale, chargé du suivi de l'opérationnalisation des activités du STAREC concernant la relance des activités de coopération régionale. Le comité technique Travaux Publics et Infrastructures est placé sous la responsabilité du Ministre de la Coopération Internationale et Régionale. Le comité est composé des autorités nationales pertinentes ainsi que des partenaires techniques et des bailleurs intéressés.

DANS LE PROCHAIN NUMERO

Interview exclusive du Secrétaire exécutif de la CEPGL, l'ambassadeur TOYI Gabriel

- « La CEPGL va installer très prochainement un observatoire de la démocratie et de la bonne gouvernance dans les Pays des Grands Lacs »
- « La CEPGL prévoit à partir du 15 septembre 2010, en France, une table ronde des bailleurs de fonds pour le financement des projets... »

A lire le mardi 15 juin 2010

DANS LES PROVINCES

Les audiences foraines de Rutshuru ont rendu leur verdict

13 condamnations et 5 acquittements prononcés par la cours militaire de Goma

Le tribunal militaire de garnison de Goma siégeant en audiences foraine à Rutshuru, avec l'appui du programme « Accès à la Justice, protection juridique et judiciaire des victimes des violences sexuelles et violences basées sur le genre » du PNUD/Goma, a rendu son jugement contre 18 prévenus poursuivis pour des crimes de viol, meurtre et vols à main armée. Parmi les prévenus : 15 militaires et 3 civils.



(Photo : Cellcom STAREC)

Un prévenu avec son avocat devant le tribunal

Cinq acquittements ont été prononcés dont quatre prévenus poursuivis pour meurtres et un prévenu pour viol. Treize personnes condamnées, parmi lesquels sept cas pour viol, à des peines allant de 2 à 20 ans ; et 5 prévenus condamnés à la prison à perpétuité pour des cas de meurtres. Tel est le bilan des audiences foraines tenues à Rutshuru centre du 12 au 25 mai 2010. Le Tribunal était composé du magistrat Capitaine Ilunga Kasongo, de cinq juges et de deux officiers du ministère public tandis que la défense a été assurée par Me Florentin Basima et Me Eugène Buzake. Le conseil de la partie civile a été assuré par Me Henri Mashagiro et Me Robert de l'Association du barreau Américain, ABA. Le territoire de Rutshuru est compté parmi les plus touchés par un nombre très croissant d'actes criminels, d'assassinats et de viols des femmes de tous âges pendant les trois derniers mois. En majorité, les auteurs de ces infractions sont identifiés comme des porteurs d'armes à feu dont de nombreux militaires et parfois les violences sexuelles sont couplées d'assassinats très atroces des victimes. Généralement un nombre très réduit de ces cas de violences sexuelles sont répertoriés et portés

en justice dans certains milieux lorsqu'on les compare à la situation réelle. Selon des déclarations de femmes présentes aux audiences de Rutshuru, la crainte de représailles par les auteurs contre les victimes sont aussi à la base des réticences à dénoncer surtout lorsqu'il s'agit de délinquants en armes. Et l'absence de peines exemplaires à l'égard des criminels sont des facteurs favorisant l'augmentation de la criminalité dans ces milieux. Pour palier à ce triste constat, actuellement, des cliniques juridiques sont en train d'être installées dans différents milieux du Nord et du Sud-Kivu par le programme « Accès à la Justice, protection juridique et judiciaire des victimes des violences sexuelles et violences basées sur le genre » du PNUD afin de permettre aux victimes, en particulier les victimes des violences sexuelles, d'ester en justice dans des conditions acceptables avec une assistance

d'avocats. C'est ici l'occasion de rappeler que la loi révisée sur le viol poursuit chaque personne qui entretient des relations sexuelles avec une fille mineure avec ou sans consentement. Selon certains membres des familles des victimes, les conclusions des audiences foraines de Rutshuru n'ont pas rencontré leur assentiment. Ils s'attendaient, par exemple, à des peines capitales à cause de la cruauté revêtue par certains dossiers tranchés au cours de cette audience. « Contrairement à la volonté populaire, la Justice pour sa part, doit être impartiale pour chaque citoyen sans exclusive. Il ne suffit pas d'accuser mais il faut aussi fournir les preuves de l'accusation », indique Me Masiala Mulahuko du programme « Accès à la Justice, protection juridique et judiciaire des victimes des violences sexuelles et violences basées sur le genre » du PNUD.

Par Levy Pontien Bashonga

Chères lectrices et lecteurs du "STAREC INFOS" :

Afin de vous fournir une information toujours plus précise, actuelle et professionnelle sur les avancées du STAREC, nous vous informons qu'à compter de ce numéro 18, le "STAREC INFOS" paraîtra tous les mardis. Merci de votre constante fidélité.